

LA REPRESENTATION DES ÉVÉNEMENTS DANS LA LANGUE ET DANS LE DISCOURS

JACQUES MOESCHLER

Département de linguistique

Université de Genève

Résumé

Cet article présente une approche originale de la référence temporelle, basée sur une conception réaliste du langage et de la référence, et sur une théorie pragmatique cognitive. L'idée centrale est que les énoncés des langues naturelles réfèrent à des entités du monde, ou *éventualités*, comme les états et les événements. De plus, la représentation complète du sens d'un énoncé doit non seulement spécifier son type aspectuel, mais aussi la nature des relations temporelles entre énoncés. Nous proposons d'expliquer le calcul des relations temporelles comme le résultat de la combinaison d'informations conceptuelles, procédurales et contextuelles.

1. Introduction

La tradition linguistique continentale a une caractéristique qui la sépare profondément de la tradition anglo-saxonne : sa méfiance des catégories philosophiques, et plus particulièrement des catégories ontologiques. Cette méfiance ne peut s'expliquer que relativement à la tradition philosophique continentale qui a dominé ce siècle, la tradition phénoménologique, qui est globalement anti-réaliste. Il est en effet très éclairant de voir à quel point la philosophie analytique, et notamment la tradition logico-mathématique initiée par Frege et Russell, et poursuivie plus tard par Strawson, Austin et Grice, a influencé et nourri la philosophie du langage, la sémantique et la pragmatique anglo-saxonnes, alors qu'elle a été presque unanimement rejetée dans les théories linguistiques continentales.

Si j'ai commencé mon article par ce petit rappel, volontairement provocateur et polémique, c'est que je voudrais parler d'une catégorie ontologique, les **événements**, qui a quelque chose à voir avec le langage et l'usage du langage. Mais pour montrer les relations entre les événements et le langage, je ne partirai pas de l'ontologie, je partirai plutôt des catégories linguistiques liées au temps et à l'aspect, et aussi des relations existant entre les événements dans le discours. Je parlerai donc de linguistique (principalement des catégories linguistiques), de pragmatique, à savoir d'usage du langage, et aussi de discours, à savoir des relations que des catégories ontologiques manifestent dans le discours et dans la communication.

La position que je défendrai sur le langage est celle-ci : les langues, et plus particulièrement le français, ont pour propriété principale, dans leur usage, d'exprimer des relations au monde. Elles permettent de référer à des individus, à des objets, de les désigner, bref elles permettent aux locuteurs d'avoir des représentations du monde. Ces représentations ont une fonction cognitive bien précise : avoir une représentation du monde n'est pertinent et intéressant pour un individu que si la représentation qu'il entretient est vraie (cf. Reboul & Moeschler 1998a). Il ne serait en effet pas pertinent, et cognitivement très coûteux, d'entretenir des représentations du monde qui sont fausses. Peut-être certaines des représentations que nous avons du monde ne sont pas correctes, mais l'un des buts de la cognition est de pouvoir adapter les représentations que nous avons du monde à la réalité : lorsqu'une représentation entretenue comme vraie s'avère fausse, c'est-à-dire qu'elle ne correspond pas à la réalité, l'intérêt de l'individu est de changer son évaluation, et de l'évaluer comme fausse. S'il ne le fait pas, il risque d'être confronté à des situations tout à fait désagréables, qui peuvent aller jusqu'à lui coûter la vie. Entretenir des représentations du monde qui soient les plus exactes possibles, c'est donc une des tâches prioritaires de la cognition humaine, et comprendre comment les représentations sont construites dans le langage, c'est une des tâches de la linguistique moderne. Expliquer comment ces représentations sont accessibles dans la communication, c'est la tâche principale de la pragmatique.

Dans cet article, je ne m'intéressai qu'à un type particulier de représentation : la représentation des événements. Nous sommes en effet capables de nous représenter des événements dans le temps, de les envisager comme ponctuels ou étendus, bornés ou non bornés. La lecture quotidienne des journaux nous permet d'apprendre ce qui s'est passé le jour précédent ou les jours précédents; la lecture de romans et de fictions nous permet de nous représenter des événements qui ne se sont pas produits, et même d'en tirer du sens. Nous verrons comment les événements sont représentés et évalués. Enfin, nous verrons comment, dans le discours, les représentations des événements s'ordonnent les unes aux autres.

Mais avant de parler de catégories ontologiques, regardons un peu le problème des catégories linguistiques et de ses rapports au monde.

2. Le contenu conceptuel des catégories lexicales

Je voudrais présenter une conception classique des catégories linguistiques, conception qui sera réinterprétée en termes cognitifs et pragmatiques. Les théories linguistiques contemporaines font toutes à peu près le même constat. Les catégories semblent se diviser en deux grands types : lexicales et grammaticales.

Les catégories lexicales, pour le français Noms, Verbes et Adjectifs, ont une caractéristique importante : les expressions qui les composent sont définies par leur signification lexicale. Si « chat » et « chien » sont des noms différents, c'est qu'il désignent des classes d'entités du monde différentes, définies par la signification qu'ils portent. Si « courir » et « atteindre le sommet » ont des significations différentes, c'est qu'ils désignent des types d'événements différents. Chaque type de choses désignées par une expression appartenant à l'une ou l'autre catégorie lexicale est définie par des conditions très précises, qui correspondent à sa signification. Si nous sommes capables de distinguer « chien » de « chat » dans la langue, c'est qu'il existe une différence entre deux espèces de mammifères et qu'une langue comme le français les a différenciées. De même, si nous sommes capables de faire la différence entre une activité comme « courir » et un événement comme « atteindre le sommet », c'est que ces éventualités ont des

significations différentes. Pour que l'on puisse dire que Paul a atteint le sommet, il faut que Paul soit parti du bas de la montagne, ait escaladé la montagne et soit parvenu à son point culminant.

Les catégories lexicales ont une propriété qui est directement liée à leur signification lexicale : elles sont capables d'**encoder des concepts**. Que voulons-nous dire par « encoder des concepts » ? Une manière plus simple de parler est de dire qu'un nom, un verbe, un adjectif ont des **contenus conceptuels**. S'ils ont une signification, c'est parce qu'ils permettent d'exprimer un concept. Prenons encore une fois l'exemple du chat et du chien. Si nous sommes, locuteurs du français, capables de désigner une entité du monde comme étant un chat et non un chien, c'est que nous sommes capables d'identifier certaines caractéristiques, nécessaires ou non nécessaires, définissant le concept *chat*. Il se trouve, de manière peut-être tout à fait scandaleuse pour le linguiste, que ce sont les propriétés des individus chats qui déterminent le concept *chat*, et certainement pas le mot « chat » qui définit ce qu'est un chat.

Si nous sommes capables d'avoir des représentations du monde, c'est que nous sommes capables d'avoir des représentations de ce que sont les chiens, de ce que sont les chats, et de bien d'autres concepts encore. Mais nous sommes tout autant capables d'avoir des représentations des chats ou des chiens indépendamment du langage : je peux maintenant me représenter mon chien Ego, ou même avoir une représentation des Terre-Neuve, je pourrais vous le dessiner, comme le montre l'image ci-dessous.



Mais si je peux en avoir des représentations par l'intermédiaire du langage, c'est que justement le langage me permet d'y référer : soit à un exemplaire de la classe (par exemple par une expression possessive : « mon chien », « mon chat », pour désigner respectivement Ego, un Terre-Neuve de 9 ans, et Perceval, un Siamois de 7ans), soit à la classe entière (« les chiens », « les chats ») soit à un sous-ensemble de la classe (« mes chiens », « mes chats »).

La référence s'obtient ainsi dans l'usage du langage, par l'intermédiaire de l'emploi d'expressions référentielles : descriptions définies, descriptions indéfinies, syntagmes nominaux possessifs ou démonstratifs, pronoms, noms propres, etc. Chaque fois qu'un locuteur utilise une expression référentielle, il vise à désigner, soit de manière référentielle, soit de manière attributive, une entité du monde. Dès lors, ce qu'il permet à l'interlocuteur de faire, c'est d'accéder à une représentation de cette entité. Supposons que nous soyons dans ma cuisine. Vous allez de surprise en surprise, car non seulement vous trouvez un chat sur une armoire, un autre sur le réfrigérateur, mais encore un troisième qui ronronne près de la cuisinière. Si maintenant je vous déclare : « Mon chat est près de la cuisinière. Il s'appelle Perceval », vous aurez non seulement la possibilité d'identifier un objet du monde, mais surtout accès à une représentation de mon chat : vous savez que c'est un mâle (j'ai dit « un chat » et non « une chatte »), qu'il est siamois, qu'il aime se reposer près de la cuisinière, et, comme vous venez de vous en approcher et de le caresser, qu'il n'est pas craintif et qu'il ronronne facilement. Ce faisant, vous avez construit une représentation nouvelle d'une entité du monde. Désormais, nous n'aurons pas de problèmes à parler de Perceval. Vous saurez que nous parlons de mon chat, et nous pourrons échanger des propos à son sujet, au sujet des chats, des gens qui aiment les chats, etc.

Maintenant, vous pourrez très bien objecter que ceci ne nous dit rien du langage : tout au plus vous ai-je parlé de certains de ses usages, et notamment, du fait que les noms propres et certaines descriptions réfèrent à des entités du monde. Mais dans mon énoncé « Mon chat est sur la cuisinière. Il s'appelle Perceval », j'ai utilisé un terme qui définit un concept. En l'utilisant, je vous ai peut-être appris, si vous parlez très peu le français,

que les animaux qui miaulent se nomment « chat » en français, que les chats aiment la chaleur, qu'ils se reposent beaucoup. Apparemment, je ne vous ai rien dit sur le mot « chat », mais plutôt sur le concept *chat*. Maintenant, je pourrais vous poser la question suivante : quel serait l'intérêt d'avoir à disposition un répertoire d'expressions appartenant aux catégories lexicales si leurs significations ne sont pas en rapport avec le monde, ou tout au moins avec les représentations mentales que nous en avons ? Je ne vois pas de réponse claire à cette question, et la conclusion qu'il nous faut en tirer est que l'intérêt des concepts, qui ont leur contrepartie dans le lexique des langues naturelles, est justement de nous permettre d'accéder à des représentations vraies du monde¹.

3. Le contenu procédural des catégories grammaticales

J'aimerais maintenant introduire une distinction importante, qui va sensiblement modifier la représentation que l'on a du langage. Il y a des expressions, principalement des morphèmes grammaticaux, qui n'ont ni signification lexicale, ni contenu conceptuel. Et pourtant, il serait inexact de considérer qu'elles ne sont pas attachées à des concepts. Ces expressions, pronoms personnels, expressions déictiques et anaphoriques, conjonctions, certains adverbes, temps verbaux, ont malgré tout une signification, mais ce qu'on appelle une **signification procédurale** (cf. Moeschler & Reboul 1994, Reboul & Moeschler 1998a). Cela veut dire qu'il y a des concepts qui n'ont d'existence que par des mots de la langue.

Le fait de considérer que les morphèmes grammaticaux ont une signification n'est pas nouveau. Par contre, ce qui l'est, c'est de considérer que cette signification est procédurale. En effet, toute la tradition lexicographique, comme la tradition grammaticale, a considéré que la signification des morphèmes grammaticaux était conceptuelle. La plupart des descriptions lexicographiques des connecteurs et

¹ Sur la correspondance entre lexique et concept, cf. Sperber & Wilson (1998), Reboul & Moeschler (1998a) et Pustejovsky (1995).

grammaticales des temps verbaux attachent en effet un ensemble de significations à ces morphèmes, qui relèvent toutes d'une situation générale, ce que l'on appelle en des termes plus modernes le « sémantisme de base », la « signification commune », etc. Les descriptions contemporaines des connecteurs et des temps verbaux, quel que soit leur cadre théorique, ont cependant montré les difficultés à décrire la signification conceptuelle des morphèmes grammaticaux. Quel concept peut-on en effet associer à « et », à « si », à « parce que » ? Les concepts *de conjonction logique*, de *condition*, de *cause* sont en effet trop peu précis pour expliciter les emplois temporels, causaux, contrefactuels de « et », les emplois performatifs, biconditionnels, contrefactuels de « si », ou encore les emplois causaux, énonciatifs, inférentiels de « parce que », ce que montrent respectivement les exemples (1) à (3) :

- (1) a. Max est rentré **et** le téléphone a sonné.
b. Marie a crié **et** le bébé a pleuré.
c. *Pierre* : Hier soir, j'ai découvert la théorie de la relativité.
Marie : **Et** moi, je suis le pape.
- (2) a. **Si** tu as soif, il y a de la bière dans le frigo.
b. **Si** tu es sage, nous irons au cinéma.
c. **Si** j'étais riche, ma 2CV serait une Rolls.
- (3) a. Max est malade parce qu'il a trop mangé.
b. Est-ce que Max est malade ? **Parce que** je ne l'ai pas vu depuis trois jours.
c. Max est tombé à mobylette, **parce qu'**il a le bras dans le plâtre.

De même, assigner un contenu conceptuel à un temps verbal comme l'imparfait, comme *état passé non borné* ne permet pas d'expliquer des usages aussi simples que les emplois contrefactuels, en style indirect libre, ou encore les emplois subjectifs (focalisés) de l'imparfait :

- (4) a. Si Marie **était** là, Max serait heureux.
b. J'ai rencontré Jean. Il **partait** pour l'Espagne et **avait** rendez-vous avec des

amis d'enfance.

c. Max alluma une cigarette. Le tabac **avait** un goût de miel.

On voit pourquoi un contenu ou une signification conceptuelle ne peut être assigné aux morphèmes grammaticaux : leur valeur varie en fonction des contextes et des énoncés dans lesquels ils sont employés. En d'autres termes, ce sont des **expressions sensibles aux contextes**.

Jusqu'à il y a peu, à savoir jusqu'à l'émergence de la théorie de la pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson (cf. Sperber & Wilson 1986, 1989, Wilson & Sperber 1990), nous n'avions pas d'explication satisfaisante du fonctionnement sémantique et pragmatique de ces morphèmes. Les descriptions linguistiques étaient pourtant très riches et pertinentes, mais la théorie expliquant leur fonctionnement absente. Par exemple, certaines explications passaient par les notions de *discours* ou de *cohérence* : les pronoms anaphoriques, les temps verbaux, les connecteurs, etc. seraient autant de marques de cohésion signalant la cohérence du discours. Mais ces approches utilisent, malheureusement, des définitions circulaires : on définit le **discours** à l'aide de la notion de cohérence, et la **cohérence** est définie comme la propriété définitoire du discours. En second lieu, on a pu montrer (par exemple Reboul 1997a) que les **marques de cohésion** (connecteurs, temps verbaux, expressions référentielles, etc.) ne sont ni des conditions nécessaires ni des conditions suffisantes de la cohérence.

L'approche que nous proposons, et qui est développée de manière explicite dans Reboul & Moeschler (1998a) et dans Reboul & Moeschler (1998b), donne une explication à l'existence d'expressions linguistiques à contenu procédural. Notre explication a un double versant : un versant linguistique, et un versant cognitif.

4. L'explication cognitive des expressions procédurales

Revenons à ce que nous avons dit des concepts. Certains concepts ont un contenu conceptuel : ils nous permettent d'accéder à une représentation du monde, i.e. de nous représenter des situations, des événements, des entités (individus, objets) et de les évaluer comme vraies ou comme fausses. A côté des concepts qui ont un contenu

conceptuel, nous avons distingué des concepts qui ont un contenu procédural. Quel contenu associer à ces concepts ? Les concepts qui ont un contenu procédural nous donnent des instructions sur la manière de traiter les représentations construites à l'aide des concepts à contenu conceptuel, ou sur la manière d'atteindre leur référent.

Supposons que nous ayons à attribuer un contenu au concept *je*. Il semble, à première vue, légitime d'associer à l'expression linguistique « je » un concept, et cela pour des raisons non pas linguistiques, mais cognitives. La manière la plus ordinaire pour se désigner soi-même n'est pas d'utiliser une description définie : ainsi, pour référer à moi-même, je n'utiliserai pas ordinairement l'expression « Jacques Moeschler » ou une quelconque description définie comme « le pragmaticien radical de Genève ». Je me désignerai par l'usage d'un pronom comme « je », « moi », « me », ou, si nous ne nous comprenons pas, je me désignerai moi-même par un signe indexical (index pointé sur ma poitrine). Maintenant, comment expliquer que le contenu de ce concept auto-référentiel soit procédural ? On pourrait en effet supposer que le contenu du concept correspondant à « je » soit *le locuteur de cette phrase*. Mais, malheureusement, il existe un argument dévastateur qui montre que si cela est le cas, alors la phrase (5) sera toujours fausse, ce qui est incorrect² :

(5) Je n'existe pas.

Remplaçons en effet « je » par l'expression qui lui est synonyme, à savoir « le locuteur de cette phrase » :

(6) Le locuteur de cette phrase n'existe pas.

Mais (5), énoncé par moi, signifie (7) :

(7) Jacques Moeschler n'existe pas.

(5) et (7) sont fausses, mais ne sont pas nécessairement fausses, comme l'est (6) : il aurait pu se faire que je n'existe pas, par exemple si mes parents ne s'étaient pas

² Cf. pour une analyse plus précise Moeschler & Reboul (1994, 364-5), Reboul & Moeschler (1998a, chapitre 7), ainsi que Reboul (1992).

rencontrés, ou si ma soeur aînée avait été un garçon. Le seul contenu que l'on peut attribuer à « je », c'est donc un contenu procédural, que l'on peut expliciter de la manière suivante :

(8) Cherchez le locuteur.

Si la signification de « je » est procédurale, alors il est impossible de tomber dans la fausse description de (5) : (5) sera interprétée comme fausse, mais pas comme nécessairement fausse.

L'explication cognitive de la description des concepts procéduraux est donc la suivante : pour pouvoir accéder aux représentations mentales, que ce soit par le langage ou par un autre moyen, et pour pouvoir évaluer ces représentations, il est nécessaire de disposer d'informations sur la manière de traiter les représentations et d'accéder à leurs référents.

5. L'explication linguistique des concepts procéduraux

Il y a aussi une explication linguistique aux concepts procéduraux. L'argument linguistique tient à la manière dont les énoncés sont interprétés. Interpréter un énoncé, c'est d'une part appliquer des règles linguistiques permettant d'accéder à une représentation partielle (ce que l'on appelle une **forme logique**), mais surtout compléter, à savoir enrichir la forme logique fournie par l'énoncé en une **forme pleinement propositionnelle**, pouvant être évaluée. Une manière simple de passer de la forme logique à la forme propositionnelle, c'est d'utiliser des informations fournies par la situation, ce que l'on appelle plus précisément un **contexte**. Le contexte permet ainsi de fournir une ou des propositions nouvelles permettant de tirer les implications (contextuelles) qui correspondent à l'intention du locuteur. Si par exemple, dans le petit dialogue donné en (9), Marie a accès au contexte (10), elle pourra tirer la conclusion (11) et comprendre ce qu'a voulu dire Pierre :

(9) *Marie* : Quelle heure est-il ?

Pierre : Le facteur vient de passer.

(10) Le facteur passe à neuf heures.

(11) Il est neuf heures.

Mais il existe une autre manière d'accéder à de l'information contextuelle, nécessaire pour déterminer la forme propositionnelle de l'énoncé : c'est d'utiliser, pour le locuteur, des expressions procédurales, et pour l'interlocuteur, d'appliquer la procédure qui leur est attachée. Nous avons vu déjà l'exemple de la procédure attachée à un pronom de première personne. Donnons-nous maintenant une situation un peu plus complexe :

(12) Anne m'a dit : « J'ai lu ta conférence de Salamanque ».

Comment appliquer les procédures attachées aux expressions procédurales ? Les marques de première personne se caractérisent par la procédure suivante :

(13) Cherchez le locuteur et identifiez le référent des marques de première personne au locuteur.

De même, les marques de deuxième personne se caractérisent par la procédure :

(14) Cherchez l'interlocuteur et identifiez le référent des marques de deuxième personne à l'interlocuteur.

Dans la situation décrite par (12), il y a deux locuteurs, Jacques Moeschler et Anne Reboul, et l'interlocuteur du discours d'Anne Reboul est Jacques Moeschler. La forme propositionnelle de (12) est donc complète si chaque référent a été correctement identifié, et si elle correspond, dans la situation décrite, à (15) :

(15) Anne Reboul a dit à Jacques Moeschler : « Anne Reboul a lu la conférence de Salamanque de Jacques Moeschler. »

6. La signification procédurale du passé composé

Prenons un dernier exemple de signification procédurale, celui d'un temps verbal comme le passé composé. Il y a un fait indiscutable, à propos des énoncés au passé composé : ils représentent des événements, des situations accomplies dans le passé, qui

ont, généralement, une relation avec le présent. Cette relation peut se caractériser par le contenu procédural suivant attaché au passé composé :

- (16) Identifiez l'intervalle temporel qui sépare le moment de l'événement et le moment de la parole³.

Le problème est donc de savoir comment les interlocuteurs s'y prennent pour identifier l'intervalle. Prenons les deux situations représentées par (17) et (18) (tirées de Wilson & Sperber 1993) :

- (17) Votre collègue vient vous chercher dans votre bureau pour vous emmener manger. Vous lui répondez : «Désolé, mais j'ai déjeuné ».
- (18) Vous discutez entre amis de vos plus importants voyages. Vous déclarez : « Moi, je suis allé au Tibet ».

Comment se fait-il que votre interlocuteur en (17) comprenne que l'intervalle séparant le moment où vous avez déjeuné et le moment de votre parole est de quelques minutes, et non de quelques heures ou de quelques jours ? Comment se fait-il que vos interlocuteurs, en (18), comprennent que l'intervalle pertinent est celui de votre vie, tout au moins de votre vie consciente ?

L'explication, bien évidemment, n'a rien de linguistique. Il n'appartient nullement à la signification du passé composé de nous fournir ces indications. En revanche, l'explication est pragmatique. Elle tient non pas à la signification du passé composé, mais à la nature des événements représentés. Voici l'explication :

1. Dans la première situation (« J'ai déjeuné »), nous savons que l'événement décrit est cyclique : sauf conditions très particulières, dans notre société occidentale, nous déjeunons tous les jours. Maintenant, nous savons que si un locuteur nous dit qu'il a déjeuné, nous n'interprétons pas son énoncé comme signifiant seulement qu'il a pris le repas de midi, mais qu'il nous communique en plus que

³ Les choses sont en fait un peu plus complexes, car certaines implications du passé composé sont bornées, alors que d'autres ne le sont pas (cf. Sthioul 1998 et Luscher & Sthioul 1996).

cet événement a eu lieu il y a peu de temps. Si par exemple, notre compagne nous répond, à la question « Qu'as-tu fait aujourd'hui ? », « J'ai déjeuné », nous considérerons que l'événement, pour être signalé et être l'événement de la journée, est important, ce qui, généralement, ne l'est pas. Il n'est donc pas difficile de décrire la procédure du passé composé :

(19) Cherchez l'intervalle le plus court possible dans les circonstances.

B. Dans la deuxième situation (« Je suis allé au Tibet »), il est de connaissance commune qu'un citoyen-européen ne se déplace généralement qu'une fois dans sa vie au Tibet, s'il le peut. Interpréter l'énoncé « Je suis allé au Tibet » implique donc que l'on soit capable de situer l'événement d'aller au Tibet dans l'intervalle de la vie du locuteur. Mais ici encore, la procédure donnée en (19) peut s'appliquer. Il est en effet plus pertinent pour le locuteur de communiquer un événement récent qu'un événement très éloigné dans le temps. Supposons, par exemple, que vous ayez passé les six premiers mois de votre vie au Tibet. Dans ce contexte, l'énoncé « Je suis allé au Tibet » est vrai, mais non pertinent : vous n'avez que très peu de chance de vous souvenir de quoi que ce soit, et mentionner un événement qui vous est arrivé mais dont vous ne conservez aucun souvenir n'est pas vraiment pertinent dans la communication. Si vous êtes allé au Tibet à l'âge de 10 ans, votre énoncé sera plus pertinent, car vos interlocuteurs en tireront quelques effets : vous en avez gardé des souvenirs, ce voyage a dû vous marquer, etc. Rétrécissez l'intervalle, et vous arriverez à la conclusion que l'énoncé gagne en pertinence, car il gagne en effets. Dans le cas de (18), qui paraît cependant extrême, la procédure du passé composé sur l'intervalle s'applique.

On voit donc quel est l'intérêt de disposer d'expressions procédurales pour représenter le temps. Les concepts procéduraux sont nécessaires pour accéder aux représentations des événements et des participants de ces événements : les seules informations conceptuelles fournies dans l'énoncé ne suffisent pas pour accéder à une représentation propositionnelle complète. Les concepts procéduraux ont justement pour

fonction de permettre une telle identification. En effet, si interpréter un énoncé, c'est avoir une représentation de l'événement qu'il représente, il faut être capable de le localiser dans le temps; si cet événement met en scène des protagonistes, il est nécessaire de pouvoir les identifier. C'est ce que permettent de faire les expressions procédurales.

7. Une ontologie minimale des événements

Nous avons commencé cet article en rappelant que le langage avait pour fonction de permettre d'accéder à des représentations du monde, et qu'il était pertinent, pour les individus, de pouvoir entretenir des représentations vraies du monde. Nous allons maintenant voir de plus près en quoi consistent les représentations des événements.

Nous avons ici deux méthodes à notre disposition. Ou nous travaillons avec les méthodes des linguistes, en essayant de nous donner des représentations des événements tels que la langue nous les propose. Ou bien nous pouvons, comme le font les philosophes, nous fixer une ontologie des événements, et voir sa relation au langage.

La première stratégie, que l'on appelle traditionnellement une approche **sémasiologique** (qui va des signes aux concepts), a été très souvent utilisée, et a conduit notamment aux théories de l'aspect ou de l'Aktionsarten : les sortes de choses que représentent les phrases sont fonction des propriétés sémantiques des unités linguistiques combinées dans les phrases. Mais outre l'absence des généralisations dues aux spécificités des langues, cette approche souffre d'un manque de clarté ontologique. Comment expliquer, en effet, que nous sommes capables de nous représenter des événements, que ces représentations sont vraies du monde, si les catégories qui nous sont fournies pour les construire sont liées au langage, et donc soumises à la variation dans le temps et dans l'espace ?

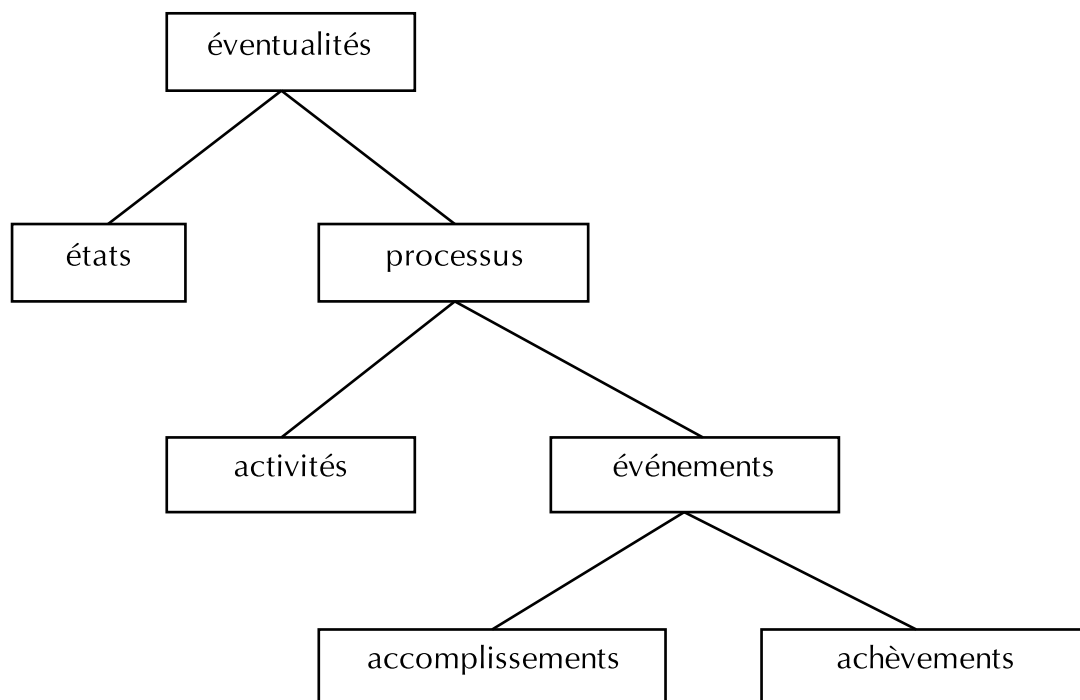
Cette méthode n'est pas une bonne méthode. Ou les catégories ontologiques sont universelles, ou elles ne sont pas. Il nous faut donc nous donner une définition minimale des événements. Nous partons des observations suivantes :

- I. Les **événements** sont des processus qui arrivent dans une période de l'espace-temps : ils ont un début et une fin, ce qui implique qu'ils sont définis par une **borne initiale** et une **borne terminale**. L'intervalle de temps défini par ces deux bornes définit le temps de l'événement.
- II. Les **événements** sont définis relativement à une zone qui les précède (on parlera de **pré-état**) et une zone qui les suit (on parle de **post-état**). Un événement est donc ce qui succède à un état dans lequel l'événement n'a pas lieu et un état dans lequel l'événement n'a plus lieu (selon la définition d'Asher 1997). On appelle souvent le post-état **état résultant**, qui est généralement défini par les implications des événements.
- III. Les **états** se caractérisent par leur caractère non borné : ils ont simplement une étendue dans le temps, mais pas de borne initiale ou de borne terminale. Ils sont de plus homogènes, puisqu'il n'y a pas de changement qui se produit entre la borne initiale et la borne terminale.
- IV. Certains événements, ou **processus**, se caractérisent par le fait qu'ils ont une fin intrinsèque qui les définit, alors que d'autres ne contiennent pas une telle fin. Par exemple, « construire une maison » est un processus défini par un terme (une culmination), alors que « pousser un chariot » ne contient pas un tel terme (le terme du processus n'est pas la caisse du supermarché ou la voiture, ni le parc de chariots). On dira que « construire une maison » est **télique**, alors que « pousser un chariot » est **atélique**.
- V. Enfin, dernière distinction, certains processus prennent du temps, alors que d'autres décrivent directement leur fin intrinsèque : par exemple, « atteindre le sommet » décrit la fin intrinsèque du processus, sans un intervalle qui le précède; en revanche, « construire une maison », s'il définit une fin intrinsèque, inclut une période qui précède et qui est nécessaire à son accomplissement.

Pour reprendre l'ontologie et les classifications désormais classiques de Vendler (1967), nous ferons les distinctions ontologiques suivantes :

- A. Nous distinguerons dans un premier temps les **états** et les **processus** : les états sont non bornés, non téléiques, n'impliquent aucun changement, i.e. ils sont homogènes; les processus sont intrinsèquement ou extrinsèquement bornés, téléiques ou atéliques, homogènes ou hétérogènes.
- B. Parmi les processus, nous distinguerons les **activités** des **événements** : les activités sont atéliques, non intrinsèquement bornées, alors que les événements sont téléiques et bornés.
- C. Enfin, nous distinguerons parmi les processus téléiques et bornés, à savoir les événements, les **accomplissements** des **achèvements** : les achèvements sont ponctuels, ils ne se déroulent pas dans le temps, alors que les accomplissements se déroulent dans le temps.

Nous pouvons résumer cette classification ontologique par le schéma suivant :



Cette classification va maintenant nous permettre de comprendre comment nous pouvons accéder aux représentations d'éventualités. Les représentations d'éventualités

sont basées sur le fait que nous sommes capables de distinguer des états de choses en fonction des critères de :

- a) progression / non-progression : les états ne progressent pas, les processus progressent ;
- b) homogénéité / non-homogénéité : les activités sont homogènes, les événements ne sont pas homogènes ;
- c) ponctualité / non-ponctualité : les achèvements sont ponctuels, les accomplissements ne le sont pas.

Ces critères sont ontologiques. Ils se regroupent avec d'autres critères, comme la télélicité et le bornage. Pour voir comment ils interviennent dans la représentation des éventualités, il nous faut examiner maintenant comment se combinent les informations conceptuelles et les informations procédurales dans la construction des représentations des éventualités.

8. La combinaison de l'information procédurale et de l'information conceptuelle dans l'interprétation des événements

Nous savons maintenant quels types de choses les énoncés nous permettent de représenter : des états, des activités, des accomplissements et des achèvements. Ces différentes éventualités, comme disent les anglo-saxons, correspondent à autant de classes aspectuelles. Elles définissent l'aspect dans le monde des choses dont nous parlons.

Nous allons maintenant nous demander comment les classes aspectuelles se construisent dans l'interprétation des énoncés, et comment les énoncés se composent entre eux dans le discours.

La première question est de savoir comment nous sommes capables de nous représenter des choses dans le monde comme des états, des activités, des accomplissements ou des achèvements. Selon les principes que nous avons examinés,

l'accès à la conscience de ces sortes de choses ne peut être que la combinaison d'informations conceptuelles et d'informations procédurales.

L'information conceptuelle va nous permettre non seulement de donner un nom à la chose, mais aussi d'en avoir une représentation sémantique. Supposons que je veuille vous permettre de vous représenter un événement particulier, la destruction de Carthage. J'ai plusieurs possibilités pour exprimer linguistiquement cet événement :

- (20) a. la destruction de Carthage
- b. la destruction de Carthage par Scipion

- (21) a. Carthage a été détruite.
- b. Scipion a détruit Carthage.

En (20), j'ai utilisé un nom d'action (« destruction ») qui est associé respectivement à un ou deux arguments, le patient (Carthage) et l'agent (Scipion). En (21), le prédicat n'est plus nominal, mais verbal, mais la diathèse est identique : en (21a), le prédicat n'a qu'un argument, alors qu'en (21b) il a deux arguments. Les représentations conceptuelles, en forme logique, seront respectivement les suivantes :

- (22) a. destruction (x, Carthage)
- b. destruction (Scipion, Carthage)

- (23) a. détruire (x, Carthage)
- b. détruire (Scipion, Carthage)

Ces deux ensembles de formes logiques ne sont pas identiques : les prédicats n'ont pas les mêmes conséquences aspectuelles : « destruction » est un processus, alors que « détruire » peut être vu soit comme un accomplissement, soit comme un achèvement, notamment dans sa forme passive.

Dans les expressions que j'ai utilisées, ainsi que dans les représentations logiques que j'en ai données, les informations ne sont que conceptuelles : les concepts *destruction* et *détruire* associés aux mots « destruction » et « détruire » fournissent des informations encyclopédiques, ainsi que des informations aspectuelles, sur ce qu'est une destruction

ou le fait de détruire quelque chose, une ville par exemple⁴. Mais la représentation que nous fournissent les contenus conceptuels est très abstraite : nous savons de quel type d'éventualité il s'agit, nous savons quels en sont les protagonistes, mais nous ne pouvons pas encore actualiser sous forme propositionnelle cette représentation. C'est ici qu'interviennent les informations procédurales, à savoir le contenu procédural, notamment des temps verbaux.

Le passé composé active deux types d'information : une information de nature conceptuelle (l'événement est passé) et une information procédurale (« cherchez l'intervalle le plus court dans les circonstances qui rende l'énoncé pertinent »). Pour qu'une information soit pertinente, il faut soit qu'elle corresponde à une proposition vraie, soit qu'elle produise des implicatures qui correspondent à des propositions vraies. Il faut donc accéder à une représentation complète que l'on puisse évaluer en termes de vérité et de fausseté.

Supposons maintenant que mon fils Alexandre, qui vient de commencer le latin, annonce, au cours du repas : « Scipion a détruit Carthage ». Son plus jeune frère, Nathanaël, qui ne connaît la civilisation romaine qu'à partir des œuvres de Goscinny et Uderzo, réplique : « Tu as lu ça dans le *Journal des enfants* ? ». Manifestement, l'événement rapporté par son grand frère est mal localisé dans le temps. Nathanaël sait que l'événement est passé, mais il pense que le passé est récent; il ne sait pas qui est Scipion, ni ce qu'est Carthage. Il peut penser qu'il s'agit d'une ville, d'un personnage de dessin animé, ou que sais-je encore. Mais nous, adultes minimalement cultivés, nous avons des informations sur les concepts *Scipion* et *Carthage*, stockées sous leurs entrées encyclopédiques. Nous savons que la destruction de Carthage par Scipion a eu lieu en 146 avant J.C., que Scipion était un général romain et Carthage une ville d'Afrique du Nord, située tout près de Tunis. La représentation à forme propositionnelle à laquelle nous pouvons accéder est donc la suivante :

⁴ On a une représentation explicite de ces informations dans la TRM (théorie des représentations mentales). Cf. Reboul (1997b).

- (25) Scipion : <général romain responsable de la destruction de Carthage>
- (26) Carthage : <capitale punique, détruite par Scipion en 146 av. J.C.>
- (27) détruire (a, b) : <a fait disparaître b>
- (28) Scipion a détruit Carthage : e t (détruire (e) & agent (Scipion, e) & patient (Carthage, e) & arriver (e, t) & t=146 av.J.C.)

La représentation à forme propositionnelle peut être interprétée comme vraie, parce que les informations qu'elle contient correspondent à ce qui s'est passé. Maintenant, il se peut très bien que la représentation propositionnelle complète soit défectueuse : je peux par exemple me tromper sur la date de la destruction, ou, si j'ai à traiter la phrase « Carthage a été détruite », croire que c'est César qui a détruit Carthage. Je peux donc, à partir d'informations fournies par l'énoncé, mais aussi à partir des informations encyclopédiques fournies par les contenus conceptuels auxquels mon système de traitement a accès, produire des représentations qui sont fausses. Je peux même conserver en mémoire ces représentations fausses, qui ne seront supprimées que si elles sont confrontées à d'autres représentations plus fortes. Par exemple, avant de produire cet exemple, j'ai consulté une encyclopédie : certaines de mes représentations des Romains et des Carthaginois étaient fausses et je les ai supprimées.

Que cet exemple nous montre-t-il ? Simplement que pour construire la représentation d'un événement, ici la destruction de Carthage par Scipion, je dois compléter la représentation logique fournie par les informations linguistiques de la phrase à l'aide de deux types d'informations : les informations conceptuelles fournies par les catégories lexicales, et les informations procédurales fournies par les catégories grammaticales. Le développement de la forme logique en forme propositionnelle conduit à la forme propositionnelle (à savoir à une représentation propositionnelle complète), qui peut alors être évaluée comme vraie ou comme fausse.

Quel est l'intérêt d'accéder à des représentations sous forme propositionnelle qui peuvent être évaluées ? J'ai déjà, au début de cet article, donné une première réponse, que j'aimerais maintenant compléter. Les représentations vraies permettent d'accéder à

une représentation exacte du monde et donc, pour l'interlocuteur, d'enrichir les informations qu'il a sur le monde. S'il enrichit ses connaissances sur le monde à l'aide de représentations fausses, il sera vite confronté, comme nous l'avons vu, à des difficultés. Il est donc cognitivement pertinent d'entretenir des représentations vraies du monde.

Maintenant, ces représentations, lorsqu'elles sont construites par l'intermédiaire d'actes de communication, notamment verbaux, ne sont pas seulement intéressantes pour l'individu au regard de ce qu'elles sont vraies du monde. Elles sont pour lui intéressantes parce qu'elles sont pertinentes. Cela veut dire, simplement, qu'elles produisent un minimum d'effets cognitifs. De quelle nature sont ces effets ? Dans la théorie de la pertinence, on définit trois types d'effets : une représentation est pertinente en ce qu'elle

- I. produit de l'information nouvelle : par exemple, l'interlocuteur n'entretenait pas cette représentation pour vraie préalablement;
- II. renforce une information déjà entretenue : par exemple, le degré de certitude avec lequel elle est entretenue peut augmenter ou diminuer;
- III. annule une représentation déjà entretenue, parce qu'elle est contradictoire avec la nouvelle représentation (fournie par l'énoncé) et que la nouvelle représentation est plus forte que l'ancienne.

Une manière d'être pertinent dans la communication est donc pour le locuteur de permettre d'accéder à des représentations qui produisent au moins un effet cognitif. Parallèlement, obtenir une interprétation pertinente revient pour le destinataire à récupérer au moins un effet cognitif dans le processus de traitement de l'énoncé.

En quoi les énoncés dans le discours sont-ils pertinents, notamment lorsqu'ils représentent des éventualités ? Aborder cette question, c'est aborder la question des relations entre énoncés dans le discours.

9. Un traitement pragmatique des relations de discours

Résumons d'abord le tableau que nous avons présenté de l'interprétation des énoncés.

- A. L'énoncé est traduit en une forme logique, propositionnellement incomplète.
- B. La forme logique, constituée d'une suite structurée de concepts, est enrichie et produit une forme propositionnelle : la forme propositionnelle complète est le résultat de l'activation des contenus conceptuels et procéduraux des concepts présents dans la forme logique de l'énoncé.
- C. La forme propositionnelle produit, grâce à l'ajout d'informations contextuelles, des effets cognitifs (contextuels). Ces effets contextuels, lorsqu'ils sont le résultat de la conjonction d'informations contextuelles et linguistiques, correspondent aux **implications** de l'énoncé. La forme propositionnelle, de même que l'attitude propositionnelle du locuteur, la force illocutionnaire de l'énoncé, correspondent à ses **explicitations**, à savoir aux informations qui sont un développement des informations linguistiques sans être le résultat de processus inférentiels; en revanche, les implications de l'énoncés sont le résultat d'inférences non démonstratives, de nature déductive.

La détermination de la classe aspectuelle fait partie, notamment, de l'explicitation de l'énoncé. Dès lors, comprendre un énoncé, c'est être capable de déterminer

- a) ses explicitations, et notamment sa classe aspectuelle;
- b) sa ou ses implications.

Quels sont maintenant les facteurs qui contribuent à l'explicitation et à l'implication des énoncés dans le discours ? Pour répondre à cette question, nous allons comparer les deux petits discours suivants :

- (29) Max a poussé Jean. Il est tombé.
- (30) Jean est tombé. Max l'a poussé.

Les interprétations auxquelles doit arriver le destinataire sont respectivement :

(31) $e_1(\text{passé (pousser (Max, Jean))})$ PRÉCÈDE TEMPORELLEMENT $e_2(\text{passé (tomber (Jean))})$ & e_1 CAUSE e_2

(32) $e_1(\text{passé (tomber (Jean))})$ SUIV TEMPORELLEMENT $e_2(\text{passé (pousser (Max, Jean))})$ & e_2 CAUSE e_1

En d'autres termes, les interprétations sont

1. la lecture temporelle (ou narrative) « en avant », dans laquelle le premier événement mentionné dans le discours précède temporellement et cause le deuxième événement;
2. la lecture causale (ou explicative) « en arrière », dans laquelle le deuxième événement mentionné dans le discours précède temporellement et cause le premier événement.

Ces deux lectures sont symétriques l'une de l'autre. Cependant, il faut pouvoir expliquer pourquoi la lecture temporelle « en avant » n'est pas possible avec (30), et pourquoi la lecture causale « en arrière » n'est pas possible avec (29). Je vais proposer une solution qui donne un rôle important aux informations conceptuelles, aux informations procédurales, et aux informations contextuelles. Prenons chacune de ces deux lectures :

A. La lecture temporelle « en avant » de (29) est la plus facile d'accès, car elle contient des informations tant conceptuelles que procédurales convergentes. En effet, les concepts associés aux prédicats « pousser » et « tomber » sont reliés par une règle causale : $(x \text{ pousse } y) \text{ CAUSE } (y \text{ tombe})$. Dès lors, selon le principe qui veut que les causes précèdent temporellement les effets, on obtient, à partir des seules informations conceptuelles, la lecture temporelle. Mais cette lecture se trouve être confirmée par de l'information procédurale. Tout d'abord, nous inférons de préférence, de l'ordre de présentation des énoncés, la lecture temporelle; ensuite, le passé composé, par défaut, déclenche lui aussi une lecture temporelle. Ces deux informations, procédurales, se combinent parfaitement avec l'information conceptuelle associée aux concepts *pousser* et *tomber* : la lecture

temporelle « en avant » est consistante et rendue active. Ainsi, la représentation à laquelle accédera le destinataire est celle dans laquelle les deux événements sont en relation d'**ordre temporel** et de **causalité**.

B. La lecture causale « en arrière » de (30) est celle qui vient aussi immédiatement à l'esprit. Mais ici, les informations fournies par les contenus conceptuels sont contradictoires avec les informations fournies par les contenus procéduraux : pour que la lecture causale « en arrière » soit effective, il faut remonter le cours du discours. Dans cette situation, les informations conceptuelles sont plus fortes que les informations procédurales, et elles les dominent⁵.

Mais il suffit d'être un peu attentif pour observer que ces deux lectures, que nous appellerons les **lectures préférées**, ne sont pas les seules : (30) peut avoir une lecture temporelle « en avant », certes plus difficile que sa lecture « en arrière », et même (29) peut avoir une lecture causale « en arrière ». Comment pouvons-nous les expliquer ?

C. La lecture temporelle « en avant » de (30) implique que les informations conceptuelles sont annulées : en d'autres termes, la règle causale *pousser-tomber* ne s'applique pas. Si elle ne s'applique pas, alors les informations procédurales fournies par le discours et les temps verbaux s'appliquent. Mais comment la règle causale peut-elle être bloquée ? Prenons l'exemple (30'), qui explicite une autre relation temporelle et causale :

(30') Jean est tombé. Ensuite, Max l'a poussé jusqu'à un banc.

Si (30') décrit une situation dans laquelle Jean est tombé parce qu'il s'est pris les pieds dans une racine, et ensuite Jean l'a poussé pour lui permettre de se reposer et d'aller chercher de l'aide, alors c'est la lecture temporelle qui domine. Cela

⁵ Dans des articles récents (cf. Moeschler 1998a-d), j'ai proposé une hiérarchie des informations conceptuelles, procédurales et contextuelles. Notamment, les informations procédurales sont plus fortes que les informations conceptuelles. Cette généralisation a été tirée de l'observation d'exemples de type « pousser-tomber » avec le passé simple, le plus-que-parfait et l'imparfait.

signifie une chose très importante : ce sont les informations contextuelles qui valident les informations conceptuelles ou procédurales. En (30), les informations contextuelles accessibles valident les informations conceptuelles, en (30') elles valident les informations procédurales.

D. Maintenant, la lecture « en arrière » de (29) est-elle possible ? Je dirai oui, à condition que (29) décrive la situation explicité en (29') :

(29') Max a poussé Jean jusqu'au chemin. Il est tombé en se prenant les pieds dans une racine.

Clairement le deuxième événement explique le premier. Cette lecture est ici possible, car bien que les informations procédurales soient contredites, les informations fournies dans les énoncés bloquent la règle causale *pousser-tomber*. Mais étant donné que toutes les informations, conceptuelles et procédurales, sont bloquées, il faut d'une part que les informations contextuelles soient très accessibles pour que cette interprétation puisse émerger et d'autre part que l'énoncé explicite ces données, car (29) est une très mauvaise manière de présenter la causalité inverse. On notera parallèlement que (30) n'est pas une manière habituelle de présenter l'ordre temporel.

Nous voyons donc comment les informations conceptuelles et procédurales se combinent : elles jouent des rôles différents, quant aux relations de discours « en avant » et « en arrière », et l'interprétation complète du discours dépend de leur mode de combinaison et de leur compatibilité avec les informations contextuelles accessibles.

10. Conclusion

Je n'ai présenté ici que les grandes lignes d'une approche intégrée des aspects conceptuels, procéduraux et contextuels des énoncés dans le discours. Des études plus précises, faisant intervenir notamment d'autres termes verbaux, et aussi des connecteurs (cf. Moeschler 1998 a et b), ont permis de montrer que la démarche est descriptivement adéquate : elles décrit correctement les faits, et permet de faire en plus des prédictions

intéressantes. Cela dit, il faut souligner que sa vertu principale est de pouvoir rendre compte de faits de discours sans mobiliser des concepts propres à l'analyse du discours. Nous avons ailleurs exprimé une méfiance quant à ces catégories (cf. notamment Reboul & Moeschler 1995, 1996 et 1998b) : ici, le traitement du discours est basé sur les seules hypothèses d'une théorie de l'interprétation des énoncés. Voilà donc une voie que la pragmatique peut exploiter pour rendre compte des phénomènes complexes du discours.

Références

- ASHER, Nicholas (1997) : « Événements, faits, propositions et anaphore évolutive ». *Verbum* XIX/1-2, 137-176.
- LUSCHER, Jean-Marc et Bertrand STHIOUL (1996) : « Emplois et interprétations du Passé Composé ». *Cahiers de Linguistique Française* 18, 187-217.
- MOESCHLER, Jacques (1998a) : « Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés », dans MOESCHLER, Jacques et al., *Le Temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris : Kimé, 293-321.
- (1998b) : « Linguistique et pragmatique cognitive ». *Le Gré des Langues* 15.
- (1998c) : « Le temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique ». *Langues* 1/1, 14-23.
- (1998d) : « Directional inferences and the conceptual/procedural distinction ». *Relevance Theory Workshop* (Luton, 8-10 septembre 1998), 3-8.
- MOESCHLER, Jacques et Anne REBOUL (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil.
- PUSTEJOVSKY, James (1995) : *The Generative Lexicon*. Cambridge (mass.) : The MIT Press.
- REBOUL, Anne (1992) : « How much am *I* and how much is *she* ? ». *Lingua* 87, 1/2, 169-202.

- (1997a) : « (In)cohérence et anaphore : mythes et réalité », dans DE MULDER, Walter, Liliane TASMOWSKI-DE RYCK et Carl VETTERS (éds) : *Relations anaphoriques et (in)cohérences*. Amsterdam : Rodopi, 297-314.
- (1997b) : *Le projet CERVICAL. Représentations mentales, référence aux objets et aux événements*, <http://www.loria.fr/~reboul/>.

REBOUL, Anne et Jacques MOESCHLER (1995) : « Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente ». *Cahiers de Linguistique Française* 17, 229-248.

- (1996) : « Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ». *Hermès* 16, 61-92.
- (1998a) : *La Pragmatique aujourd'hui*. Paris : Seuil.
- (1998b) : *Pragmatique du discours*. Paris : Armand Colin.

SPERBER, Dan et Deirdre WILSON (1986) : *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford : Basil Blackwell.

- (1989) : *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.
- (1998) : « The mapping between the mental et the public lexicon », dans CARRUTHERS, P. & J. BOUCHER (eds) : *Thought et Language*. Cambridge : Cambridge University Press.

STHIOUL, Bertrand (1998) : « Le passé composé : une approche instructionnelle », dans VOGELEER, Svetlana, Andrée BORILLO, Carl VETTERS et Marcel VUILLAUME (éds), *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve : Peeters, 79-94.

VENDLER, Zeno (1967) : *Linguistics in Philosophy*. Ithaca (NY) : Cornell University Press.

WILSON, Deirdre et Dan SPERBER (1990) : « Forme linguistique et pertinence ». *Cahiers de Linguistique Française* 11, 13-36

- (1993) : « Pragmatique et temps ». *Langages* 112, 8-25.